

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

 Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

 Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

 Activités sur d'autres sites : **OUI**

 Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

 Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

 Sigle du programme: **MSSP2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	7
Evaluation au cours de la formation	7
Mobilité et internationalisation	7
Formations ultérieures accessibles	7
Gestion et contacts	7

MSSP2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

A partir de 2022-2023, ce programme n'est plus accessible aux nouveaux étudiants.

L'objectif du master de spécialisation en sciences de la santé publique (méthodes de recherche appliquées à la santé globale) est de former des professionnels de la santé publique à une meilleure gestion de la connaissance au sein des systèmes de santé au niveau international.

En effet, tant la génération, que la diffusion adéquate des connaissances devient aujourd'hui un enjeu majeur pour le bon fonctionnement des systèmes de santé et le choix utile des interventions en santé publique.

Ce Master de spécialisation est organisé conjointement avec l'ULB (Université libre de Bruxelles).

Votre profil

Vous souhaitez:

- être impliqué dans l'appui technique à des systèmes de santé,
- développer une carrière académique en santé publique,
- exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation des soins de santé,
- contribuer aux recherches menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé.

Pour plus de détails, voir les conditions d'admission.

Votre futur job

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement de compétences pour:

- travailler aux niveaux intermédiaire (région ou province) et national (départements de planning et évaluation, programmes de santé, département d'études) du système de soins de santé;
- travailler dans l'assistance technique au développement de systèmes de santé (provincial, coopération, institution internationale,...);
- être le point de départ d'un doctorat – (formation pré doctorale) et être de ce fait utile à des assistants, chercheurs, enseignants dans des institutions académiques.

Votre programme

Ce Master de spécialisation vous offre:

- un enseignement centré sur les méthodes de recherche appliquées à la santé globale;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières;
- l'acquisition de compétences transversales;
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé globale;
- un support au projet professionnel;
- des unités d'enseignement optionnelles que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer.

MSSP2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Pour atteindre son objectif d'apprentissage, le master de spécialisation en sciences de la santé publique (méthodes de recherche appliquées à la santé globale) développera chez l'étudiant des compétences dans l'analyse critique de la littérature et des connaissances existantes, dans l'évaluation des interventions visant à l'amélioration de la santé, dans la capacité à utiliser les expériences de terrain pour nourrir la réflexion et à se maintenir au courant des débats et enjeux actuels de la santé publique globale.

Cette formation devrait donc:

- apporter les compétences nécessaires pour travailler aux niveaux intermédiaire (région sanitaire ou province) et national (départements de planning et évaluation, programmes de santé, département d'études) du système de santé;
- apporter les compétences nécessaires à un travail d'assistance technique au développement de systèmes de santé (provincial, coopération, institution internationale,...);
- pouvoir être sur le point de départ d'un doctorat - (formation pré doctorale) et être de ce fait utile à des assistants, chercheurs, enseignants dans des institutions académiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation est divisée en un tronc commun pour tous les étudiants et des modules d'unités d'enseignement au choix devant permettre d'adapter la formation aux besoins spécifiques de chaque étudiant.

Le programme de l'étudiant est constitué:

- d'un tronc commun de 40 crédits,
- de modules d'unités d'enseignement optionnels (20 crédits minimum).

MSSP2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [40.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

- o **Pratiques de la santé globale (8 crédits)**
 - o **Recherches en systèmes de santé (5 crédits)**
 - o **Epidémiologie (3 crédits)**
 - o **Méthodes quantitatives (5 crédits)**
 - o **Méthodes qualitatives (4 crédits)**
 - o **Travail de fin d'études (15 crédits)**
-

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES [20.0]

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MSSP2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques

Les candidats à cette formation seront des professionnels impliqués dans l'appui technique à des systèmes de santé, des futurs académiques, des responsables de programmes de santé...

Les conditions d'admission sont:

- être porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle (120 crédits), en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou avoir acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits;
- apporter la preuve d'une bonne connaissance des notions de base en santé publique (master, autre formation équivalente);
- apporter la preuve d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux ans dans le secteur de la santé publique;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais (lecture/audition).

Modalités d'inscription

Tous les candidats doivent introduire leur dossier d'admission selon les modalités pratiques fixées par l'établissement référent (UCL - Université catholique de Louvain). Les demandes d'admission sont à introduire en ligne auprès du service d'inscription de l'UCL via le lien: <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

Les inscriptions sont sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'établissement référent (UCL) mais sont soumises à l'approbation du Coordonnateur académique de l'établissement partenaire (ULB - Université libre de Bruxelles).

PÉDAGOGIE

Les cours couvrent l'ensemble du champ de la santé publique tant en ce qui concerne les politiques et systèmes de santé que les méthodes quantitatives et qualitatives et la prise en charge des problèmes de santé et cela à travers les cours, les travaux pratiques et les séminaires.

D'autre part, le lien entre apprentissage théorique et application à des cas pratiques est au centre de la pédagogie développée dans les différentes unités d'apprentissage.

Les étudiants doivent réaliser des travaux personnels interdisciplinaires, seuls ou en groupe, ils doivent organiser leurs activités et travailler en équipe, avoir un regard critique sur le contenu des publications (méthodologies et résultats) et sur les méthodes de travail. Le thème de certains travaux est à choisir en fonction de l'expérience personnelle de chacun.

Durant sa formation, l'apprenant sera confronté à la diversité des approches dans la recherche en santé publique. Il apprendra au moyen d'une combinaison de cours théoriques et pratiques, d'exercices intégrateurs, de travaux personnels à appliquer de manière pertinente les résultats de la recherche pour une meilleure prise de décision. Il bénéficiera de l'appui d'enseignants qui ont une expérience de conduite de recherche et de mise en application dans les pays du Sud.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le master est organisé par les écoles/faculté de santé publique des universités de l'UCL - Université catholique de Louvain et de l'ULB - Université libre de Bruxelles.

Les étudiants sont amenés à suivre des cours dans les deux universités à Bruxelles: campus de Louvain en Woluwe (UCL) et campus Erasme (ULB).

Ces deux campus étant reliés par le métro.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les diplômés du master de spécialisation en sciences de la santé publique ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société".

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSP

Faculté de santé publique (FSP)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSP

Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 34 39 - Fax: +32 (0)2 764 34 35

Mandat(s)

- Doyenne : Sophie Thunus

Commission(s) de programme

- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)
- Commission programme master de spécialisation en méthodologie de la santé publique-Specialized master in public health methodology (MPHM)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)
- Commission de programme MS en santé publique, analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale (SPIN)

Responsable académique du programme: [Jean Macq](#)

Jury

- Président de jury: [Jean Macq](#)
- Secrétaire de jury: philippe.donnen@ulb.ac.be

Personne(s) de contact

- Secrétaire: [Gaelle Tiberghien](#)